

COMPTE RENDU DU 2ème CONSEIL D'ECOLE

Lundi 12 février 2018 à Ménars

Regroupement Pédagogique Intercommunal Ménars/ St-Denis-sur-Loire/ Villerbon

La séance débute à 18 h 30

PRESENTS :

-Commune de Ménars

Yves GEORGE, Maire

Claire LE FLOCH, Maire-adjointe

Amélie SAINT-PAUL, directrice de l'école Victor Hugo

Aurore HENRIOT, enseignante CE1-CE2

Emilie BROCHARD, déléguée des parents d'élèves GS-CP

Sylvie FEVRIER, déléguée des parents d'élèves CE1

Virginie LEPINAY, déléguée des parents d'élèves CE1

-Commune de St-Denis-sur-Loire

Benoît SIMONNIN, Maire

Martine CIRET, Maire-adjointe

Sophie MOHR, directrice de l'école Bernard Lorjou

Dolorès GARREAU, enseignante CM1

Marie LAROCHE, déléguée des parents d'élèves PS-GS

Isabelle RODRIGUES, déléguée des parents d'élèves CE2-CM1

Charlène DIDE, déléguée des parents d'élèves CE2-CM1

-Commune de Villerbon

Jean-Marc MORETTI, Maire

Cécile MEUBLAT, Maire-adjointe

Marianne PERDEREAU, enseignante CM2

Amélie DA CRUZ, déléguée des parents d'élèves PS-MS

Axelle SOHOU, déléguée des parents d'élèves de PS-MS

Michelle BEULAY, déléguée des parents d'élèves CM2

Céline TOUCHET, déléguée des parents d'élèves CM2

Excusés :

Laure ROUPILLARD, directrice de l'école de Villerbon, mme BLANCHARD, maman déléguée pour la classe de GS-CP.

ORDRE DU JOUR :

1. organisation des rythmes scolaires à partir de la rentrée 2018
2. prévisions pour la rentrée 2018
3. bilan des actions pédagogiques par classe
4. Questions diverses des délégués des parents d'élèves
5. Questions propres à chaque commune

1 – RYTHMES SCOLAIRES :

Les parents des 3 communes ont voté en décembre via un questionnaire proposé par les mairies.

Les retours sont très majoritairement tournés vers un retour à la semaine de 4 jours.

Tous les membres du conseil d'école se rangent à l'avis des parents.

LE RETOUR A LA SEMAINE DE 4 JOURS EST VOTE.

Un dossier doit maintenant être envoyé à la Directrice Académique, pour avoir son accord.

Les enseignantes demandent les horaires suivants :

9h-12h15 / 13h45-16h30

Les mairies sont d'accord.

Les parents pourront inscrire leurs enfants dans un centre de loisirs proche (par exemple La Chaussée Saint Victor). Néanmoins, ils s'inquiètent de ne pas avoir de place pour les enfants du RPI. Les maires proposent de faire un courrier aux maires de La Chaussée Saint Victor et de Villebarou.

Les enseignantes demandent si un intervenant sport pourra intervenir sur le temps scolaire à partir de la rentrée 2018.

Les mairies sont d'accord : 1h30 par classe et par semaine, à partir du CP.

Il est décidé pour la classe de mme SAINT-PAUL que les GS scolarisés en GS-CP suivront cet enseignement.

2 – EFFECTIFS :

Prévisions 2018-2019 :

- PS : 27

- MS : 23

- GS : 20

- CP : 16

- CE1 : 20

- CE2 : 23

- CM1 : 10

- CM2 : 12

TOTAL : 151

3 – BILAN PEDAGOGIQUE PAR CLASSE :

Maternelles Saint-Denis-sur-Loire/ Villerbon :

-Goûter de Noël le jeudi 21 décembre, suivi d'un très beau spectacle de Noël le vendredi 22 décembre à Ménars (seulement les PS-GS)

-Projet littérature enfantine :

- Venue d'une illustratrice, en lien avec le salon du livre de Saint-Gervais-La-Forêt.

- Exposition des œuvres des enfants sur le thème « entre mystère et secret » lors de ce salon, le 24 mars.

-Nettoyage des bords de Loire, vendredi 16 mars matin avec une animation en classe, d'Observatoire Loire, association d'éducation à l'environnement.

-Carnaval : vendredi 20 avril après-midi avec défilé dans les rues et goûter à l'école en présence des parents (Saint-Denis-sur-Loire)

-Uniquement les PS-MS : masterclass autour de la danse.

CP/ CE1-CE2 – Ménars

- spectacle de Noël le vendredi 22 décembre par la compagnie Planètes mômes.
- Pour le plaisir de lire : intervention de retraités de l'association « lire et faire lire » pour des lectures en petits groupes. + Prix littéraire des incorruptibles.
- Nettoyage des bords de Loire, vendredi 16 mars en journée avec l'intervention en amont d'une animatrice, sur les enjeux du tri des déchets.
- Carnaval, vendredi 6 avril après-midi, avec défilé et goûter.
- Journée randonnée au mois de juin, de l'école jusqu'au parc des Mées (pique-nique en bord de Loire)

Mme SAINT-PAUL remercie les parents d'élèves, la vente de chocolats de Noël a été un succès. Environ 320 euros de bénéfices pour l'école.

CM2 – Villerbon

- séances de natation : 14 élèves sur 19 ont obtenu l'ASSN (attestation du savoir nager). Les autres ont passé le certificat d'aisance en piscine.
- Littérature : accueil d'un auteur le 22 mars, dans le cadre du salon du livre de Saint-Gervais-La-Forêt. Création d'une œuvre d'art avec la classe maternelle sur le thème « entre mystère et secret » (exposition le 24 mars lors du salon)

POUR LES 3 ECOLES :

- Projet musique avec Emilie: chorale le mardi 12 juin. Une vente de gâteaux aura lieu au profit de la coopérative scolaire.
- Fête de l'école : dimanche 24 juin à Saint-Denis-sur-Loire.
- Olympiades : toutes les écoles se réuniront le 29 juin à Villerbon (date à reconfirmer).

Intervention de m MORETTI : Un projet est en cours pour que les communes proches de Blois puissent bénéficier des projets avec l'école d'art de Blois à partir de la rentrée 2018 : soit pour que les déplacements soient pris en charge pour Agglopolys, soit pour que les professeurs de l'école d'arts interviennent directement dans les écoles.

4- QUESTIONS DES DELEGUES DES PARENTS D'ELEVES

- Enormément de retours positifs sur les intervenants : musique, sport, anglais (temps scolaire et TAP)
- un parent demande si un projet d'une cantine 100% bio pourrait voir le jour ? Réponse des mairies : Non, cela serait trop coûteux.
- Intempéries : pourquoi certains parents ont été prévenus de la suspension des transports scolaires par mail, et d'autres non ? Réponse : Très difficile à mettre en place quand les décisions sont connues après 18h. Néanmoins, le renseignement a été mis sur le site des communes.

5- QUESTIONS PROPRES A CHAQUE COMMUNE

-Questions propres à Ménars :

- Le début des travaux n'est pas encore connu. La mairie recherche actuellement un nouvel architecte. Dès que des dates seront prévues, les enseignantes seront mises au courant.
- Les enseignantes remercient la mairie pour le matériel informatique. Néanmoins, les ordinateurs pour le TBI n'ont pas le pack office. Mme SAINT-PAUL a fourni un logiciel à mme HENRIOT et demande si elle peut aussi en avoir un. Le maire répond positivement.
- mme SAINT-PAUL souligne le sérieux du ménage dans les classes en ce moment.

-demande de mme SAINT-PAUL : Line peut-elle accompagner lors de la sortie « nettoyage des bords de Loire » le 16 mars ? Accord de la mairie.

-demande de mme HENRIOT : Est-il possible de visiter le château de Ménars avec les classes ? Le maire posera la question au propriétaire.

Remarques des parents :

-Certains enfants se plaignent de la saleté des toilettes, et se retiennent toute la journée.

Comment faire ? solution trouvée : instaurer des toilettes pour les filles, et d'autres pour les garçons. La mairie se charge de trouver des logos à accrocher aux portes.

-Les parents remercient le maire pour les mails informant de la suspension des transports scolaires lors des épisodes neigeux.

-Très bons retours concernant la cantine et les intervenants.

-Questions propres à Saint-Denis-sur-Loire :

14 questionnaires sont revenus ; avec une grande majorité qui n'avait rien à signaler.

Un parent se demande quand Catherine reviendra ; le Maire répond que pour le moment on ne sait pas.

L'enseignante des CE2-CM1 Mme Garreau demande un nouvel ordinateur portable pour sa classe ; le sien étant obsolète. Le Maire lui répond qu'il va prévoir d'en racheter un au prochain budget.

Mme Mohr demande si le dortoir va être refait aux vacances de Février comme prévu ; le Maire répond que oui.

Mme Garreau précise que sa connexion internet dans la classe ne fonctionne pas bien ; le Maire répond qu'il viendra voir en classe pour résoudre le problème.

Le chauffage dans la classe de Mme Garreau ne fonctionnant pas bien ; l'entreprise qui l'a installé doit venir voir ce qui ne va pas dans les semaines qui viennent.

-Questions propres à Villerbon :

Travaux cour de l'école maternelle :

Les travaux sont en cours : installation d'une structure avec toboggan et pose d'un revêtement.

Madame Roupillard regrette simplement que les travaux aient eu lieu sur le temps de classe cela a engendré du bruit et une surveillance accrue lors des récréations. Toutefois le résultat sera agréable et fonctionnel pour les élèves. Merci à la municipalité.

Remarque des familles :

Il y a très peu de remarques de la part des parents. Plusieurs familles indiquent qu'elles sont satisfaites des différents intervenants agissant sur le temps scolaire et pendant les TAP.

Demandes de travaux à la municipalité :

Madame Perdereau souhaiterait que la mairie étudie la possibilité de modifier l'installation du TBI (Tableau Blanc Interactif) de la classe. Elle aimerait que le tableau soit fixé au mur et que le vidéo projecteur soit fixé au plafond. Cela permettrait un gain de place et d'efficacité.